



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

Avis public est par la présente donnée par Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 28 janvier 2026 à 19h30, situé au 239, 16^e Avenue Ouest, se prononcera sur les sujets suivants :

- Autorisation d'entrave à la circulation - Bell Canada
- Approbation - Règlement d'emprunt 2026-01 de la Régie intermunicipale d'eau potable Henryville-Venise
- Approbation des prévisions budgétaires 2026 pour le service de transport adapté
- Autorisation d'utilisation des surplus affecté et non affecté 2025 – Immobilisations
- Avis de motion et dépôt – projet de règlement 505-2026 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2026

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 27^e jour du mois de janvier 2026

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
27 janvier 2026

Certificat de publication

Je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 27 janvier 2026.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 27 janvier 2026.

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
27 janvier 2026